

et la coopération en Europe (CSCE). Au niveau bilatéral, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a soulevé les problèmes des droits de la personne au cours de sa visite en Union soviétique. Le gouvernement a poursuivi son travail pour venir en aide aux réfugiés, en particulier à ceux de l'Asie du Sud-Est. Aux Nations Unies et au sein d'autres organismes, le Canada a continué de se faire l'adversaire des régimes qui violent constamment les droits fondamentaux de la personne.

À l'occasion de rencontres internationales telles que le Sommet du Commonwealth et le Sommet de la francophonie, tenus respectivement à la Jamaïque et à Paris, le Canada a contribué à l'avancement des priorités de sa politique étrangère, tant dans le domaine politique qu'économique. Ces rencontres se prêtaient particulièrement au renforcement et au développement des thèmes que le gouvernement canadien a cherché à mettre en évidence dans sa politique étrangère, à travers ses contacts bilatéraux.

La croissance économique globale a accusé un ralentissement au cours de l'année financière 1985-1986. La croissance du volume des échanges commerciaux était à la baisse comparativement à 1984-1985; les taux de change ont évolué de façon irrégulière; le déséquilibre des paiements internationaux s'est encore accentué; les pressions protectionnistes ont été plus fortes, et le poids de la dette extérieure a rendu précaire la situation économique d'un certain nombre de pays en développement. Parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la baisse du volume des échanges a été plus prononcée en Amérique du Nord et au Japon.

La baisse subite des prix du pétrole s'est répercutée sur l'ensemble de l'économie internationale. Les pays producteurs de pétrole ont enregistré une diminution de leurs revenus, ce qui a entraîné une diminution du volume de leurs importations. Certains pays en développement qui importent du pétrole bénéficieront temporairement de la baisse des prix; dans d'autres pays en développement, en particulier le Mexique, le Nigeria et le Venezuela, cette baisse subite a provoqué une crise économique. La chute des prix du pétrole aura, dans l'immédiat, des répercussions macroéconomiques avantageuses pour les pays industrialisés, mais l'on a pu craindre que, au bout du compte, l'accroissement de la demande et la réduction de l'offre entraîneraient les prix du pétrole dans une nouvelle spirale inflationniste. Entre-temps, les secteurs pétroliers des pays producteurs comme le Canada ont été durement touchés par la baisse soudaine des activités d'exploration.

Au cours de l'année écoulée, les taux de change ont commencé à se stabiliser, en particulier après l'accord conclu en septembre entre les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne de l'Ouest, en vue de permettre une baisse de la valeur du dollar américain. Toutefois, l'ajustement des taux de change n'ayant pas contribué autant qu'on l'avait espéré à une répartition plus équilibrée des échanges commerciaux, et la balance commerciale américaine étant restée nettement déficitaire, les pressions en faveur d'une législation commerciale protectionniste se sont accrues aux États-Unis.

Au cours de la période considérée, un certain nombre de problèmes commerciaux se sont accentués. Des propos virulents ont été échangés à plusieurs reprises entre la

Communauté européenne et d'autres pays commerçants au sujet des subventions importantes consenties aux exportateurs de produits agricoles; le danger d'une guerre commerciale dans ce secteur a laissé entrevoir un avenir difficile pour des pays comme le Canada et l'Australie, dont les exportations agricoles sont moins importantes. Des facteurs tels que la faiblesse générale des prix des produits de base autres que le pétrole, de même qu'un excédent de capacité globale dans divers secteurs, notamment celui de l'acier, ont aggravé la tendance aux interventions commerciales discriminatoires et intensifié les pressions protectionnistes dans le monde entier.

Un signe positif relevé au cours de l'année écoulée fut la décision prise par les membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) d'ouvrir de nouvelles négociations commerciales multilatérales. Ces négociations s'annoncent longues et ardues. Des questions importantes telles que le commerce dans le domaine des services et les subventions à l'exportation seront très difficiles à traiter, mais doivent être abordées au niveau international. Le gouvernement canadien a fermement appuyé le lancement des nouvelles négociations et a tenu d'abondantes consultations avec le secteur privé et les provinces en prévision de ces négociations.

En 1985, le gouvernement a décidé d'ouvrir des négociations commerciales avec les États-Unis dans le but de conclure un accord commercial global entre les deux pays. Préoccupé par les tendances protectionnistes qui se font jour aux États-Unis et reconnaissant qu'il importe que le Canada puisse avoir accès de façon soutenue au marché américain, le gouvernement a jugé qu'un nouvel accord commercial canado-américain serait un élément déterminant de sa stratégie de relance économique du Canada. L'accès assuré au marché américain permettrait aux entreprises canadiennes de planifier et d'investir, en sachant que leurs produits pourront bénéficier sans obstacle de la plus riche place commerciale du monde, un marché nord-américain de plus de 250 millions de consommateurs.

Les problèmes économiques du Tiers monde ont subsisté au cours de l'année passée. En dépit de quelques succès notables, bon nombre de ces pays ont éprouvé de la difficulté à assurer la reprise de leur croissance économique. Les principaux pays débiteurs, en particulier, ont constaté qu'il ne leur est plus possible de trouver de nouveaux capitaux d'investissement. Cette situation résulte d'une performance économique insatisfaisante qui, à son tour, rend la dette de ces pays plus difficile à honorer. Le secrétaire américain au Trésor, James Baker, a reconnu cette difficulté et préconisé que de nouveaux capitaux d'investissement soient dirigés vers les pays du Tiers monde, dans le cadre d'une démarche économique axée sur la croissance, de manière à redresser la situation de la dette internationale.

Le gouvernement canadien a maintenu le niveau de croissance réelle de l'aide publique au développement accordée aux pays du Tiers monde, bien que les objectifs économiques aient dû être resserrés quelque peu. Au cours de l'année écoulée, l'accent a été mis sur la redéfinition des programmes d'aide au développement et sur l'élaboration de mécanismes mieux conçus et plus efficaces destinés à offrir l'aide canadienne à l'étranger.

L'interdépendance économique rend essentielle la collaboration entre les nations pour résoudre leurs problèmes économi-